

## FICHE TECHNIQUE

Formation animée avec le soutien de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS)

Exploration – Apprentissage de la langue

### « Développer la compréhension et la production orales de participants débutants (infraA1) »

Comment faire comprendre et parler des débutants à l'oral vivant en France ?

- **Les points forts de la formation**

Cette formation vous donne des éléments pour entrer dans la communication des grands débutants à l'oral (de la compréhension à l'expression).

- **Public :**

Formateurs-animateurs

- **Pré-requis :**

Avoir suivi la formation : Découvrir les ASL

Cette formation peut faire suite à **Paroles de formateur : s'exprimer et échanger avec son groupe**

- **Objectifs :**

Connaître les composantes de la communication orale

Identifier les étapes de l'acquisition de l'oral

Utiliser des situations et des supports de vie quotidienne pour comprendre et parler

Enoncer des objectifs et des consignes clairs

Etablir une progression facilitant les apprentissages

Favoriser la prise de parole des participants débutants

- **Contenus :**

Place du formateur dans un groupe de débutants à l'oral

Méthodologie du FLE adaptées aux ASL

Utilisation des supports audio, video et photos

Stratégies d'apprentissage

Traitement de l'erreur

- **Moyens pédagogiques et supports :**

Pédagogie active alternant apports théoriques et mises en activité des intervenants .

Progression allant de l'analyse à l'utilisation des supports..

Travail en sous groupes ou en binômes.

Site : [www.aslweb.fr](http://www.aslweb.fr)

Supports vidéo et audio

- **Durée :**

1 journée de formation, de 9h à 17h, nombre d'heures de formation : 7

- **Dispositif de suivi et d'évaluation de la formation**

Evaluation initiale et finale permettant la vérification des connaissances.

Suivi : les participants sont recontactés à la suite de la formation, les ressources mutualisées sur le site internet [www.aslweb.fr](http://www.aslweb.fr) et un espace forum en ligne sont mis à disposition.

Une attestation de présence est remise à chaque participant

- **Conditions de règlement :**

Une confirmation est envoyée une semaine avant la date de la formation.

Le règlement est attendu au plus tard le jour de la formation.

En cas d'absence non justifiée ou dans un délai de moins de 48h, le coût de la formation devra être réglé en totalité.